

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : TEMPRACE 0,5 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR CHIENS ET CHATS, Solution injectable

Titulaire : LE VET

Composition : Acépromazine (sous forme de maléate) 0,5 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/0144421 0/2017

Date de décision : 02/03/2018